



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

LUC GREFFIER

150 ans des colonies de vacances

**Comité
d'histoire**

des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports



Maître de conférences à l'IUT de Bordeaux-Montaigne, spécialisé en géographie sociale, Luc Greffier est notamment un expert de l'univers vacancier et de loisirs de la jeunesse. À l'occasion de la célébration des 150 ans des colonies de vacances, il a répondu à l'invitation du Comité d'histoire des ministères de la Jeunesse et des Sports (CHMJS) en acceptant d'apporter un éclairage sur l'histoire et les dynamiques de cette belle page de l'éducation populaire et des loisirs éducatifs.

Bonjour Monsieur Greffier, pouvez-vous vous présenter et expliquer votre parcours à nos lecteurs? Comment vous êtes-vous orienté vers les thématiques de l'animation, des loisirs et des vacances au cours de votre carrière ?

Je suis maître de conférences et j'exerce dans le cadre du département Carrières sociales de l'IUT Bordeaux-Montaigne qui forme des animateurs socioculturels au niveau *Bachelor*. Je suis également membre de l'unité mixte de recherche Passages, centrée sur les reconfigurations des spatialités et des changements globaux pris dans leurs rapports dialectiques (UMR 5319, CNRS). Ma discipline de prédilection est la géographie sociale, qui observe les interactions entre les sphères sociales et spatiales et analyse les systèmes territorialisés qu'elles produisent.

Avant d'être recruté à l'université au début des années 2000, j'ai travaillé dans le secteur de l'éducation populaire. J'ai d'abord coordonné les activités sociales d'un comité d'entreprise, en Languedoc-Roussillon, où j'ai notamment dirigé un centre de montagne et encadré des

groupes dans des activités de pleine nature. J'ai ensuite rejoint un mouvement de jeunesse en Aquitaine, où j'ai assuré des responsabilités de formation d'adultes préparant des diplômes du ministère de la Jeunesse et des Sports, BAPAAAT, BEATEP et DEFA.

Ma transition vers l'université et la recherche s'est faite à la fin des années 1990 et au début des années 2000, dans le cadre d'une reprise d'études au cours de laquelle j'ai réinvesti mes pratiques et compétences antérieures. J'ai d'abord réalisé un diplôme d'études approfondies en géographie, avec un mémoire consacré aux enjeux territoriaux des pratiques ludiques de pleine nature à partir du cas du canyoning dans les Pyrénées-Orientales. J'ai ensuite soutenu une thèse de doctorat sur les villages de vacances du tourisme social et leurs dynamiques territoriales. J'ai réalisé ces travaux sous la direction du professeur Jean-Pierre Augustin, qui n'est pas un inconnu pour le MJS puisqu'il a eu le mérite de présider l'Observatoire national des métiers du sport et de l'animation (ONMAS) de 2002 à 2011 avant la transformation de celui-ci en Centre d'analyse des formations, des emplois et des métiers de l'animation et du sport (CAFEMAS).

Plus récemment, entre 2007 et 2024, j'ai coordonné les activités de l'Institut supérieur d'ingénierie de l'animation territoriale (ISIAT), dont la mission principale consiste à animer la recherche dans le domaine de l'animation socioculturelle professionnelle en organisant tous les ans au sein de l'IUT Bordeaux-Montaigne un colloque thématique qui associe chercheurs, praticiens, et étudiants autour des enjeux de ce secteur.

Dans cette même perspective de connaissance du champ de l'animation socioculturelle, je me suis investi dans le comité scientifique du Réseau international de l'animation (RIA) qui organise depuis 2003 et tous les deux ans des colloques internationaux localisés dans différents pays (France, Brésil, Québec, Colombie, Algérie, Suisse, etc.). Le prochain, programmé au mois d'octobre 2026, se déroulera en Tunisie. J'ai également eu le plaisir de présider, pendant dix ans jusqu'en 2023, l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ), dont les travaux portent sur les accueils collectifs de mineurs et les pratiques vacancières juvéniles.

Globalement vous l'aurez compris, mes centres d'intérêt en termes de recherche ou de pédagogie concernent les vacances et les loisirs tout autant que l'animation socioculturelle.

Nous célébrons cette année les 150 ans des colonies de vacances, si l'on valide la date de 1876, à l'instar de Jean Houssaye et de la plupart des chercheurs spécialisés sur la question. Le principal auteur de cette initiative est le pasteur protestant Hermann Walter Bion. Pouvez-vous nous expliquer synthétiquement en quoi consistait l'initiative ?

Si nous célébrons en 2026 les 90 ans des congés payés, officiellement instaurés par la loi de juin 1936, nous célébrons également les 150 ans des colonies de vacances. Leur origine est quant à elle moins formellement certifiée¹, mais les chercheurs s'accordent généralement sur l'existence d'un mythe fondateur :



Hermann Walter BION

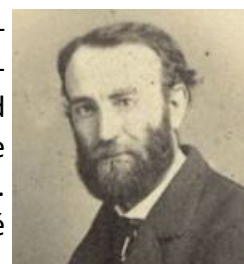
l'initiative du pasteur Hermann Walter Bion. En 1876, accompagné d'une dizaine d'enseignants, celui-ci emmène soixante-huit enfants issus des classes populaires de Zurich dans les montagnes du canton d'Appenzell, en

Suisse alémanique. Les enfants sont logés de manière dispersée chez des paysans du canton et se retrouvent régulièrement pour jouer, chanter ou faire des randonnées. Dans cette expérimentation, qu'il nomme *Ferienkolonie*, on trouve déjà les deux éléments qui structureront encore aujourd'hui les colonies de vacances : un hébergement de plusieurs jours hors du domicile familial et la pratique d'activités collectives encadrées par des adultes.

L'initiative va ensuite se propager rapidement en Suisse, plus largement en Europe ainsi qu'aux États-Unis, où le terme de *summer camp* va s'imposer.

En France, l'initiative est relayée en 1883 par Edmond Cottinet. Qui était-il ? Les préoccupations étaient-elles principalement hygiénistes ?

En France, l'expérimentation du pasteur Bion est relayée dès 1883 par Edmond Cottinet (journaliste, poète et philanthrope protestant). Celui-ci est alors délégué cantonal du 9^e arrondissement de Paris et président



Edmond COTTINET

de la Caisse des écoles. À ce titre, il défend auprès de son conseil d'administration, le financement du départ à la campagne de quelques écoliers pendant les vacances d'été. Ce type de projet, qui se diffuse à l'époque, s'inscrit dans l'émergence d'une préoccupation collective relative aux carences sanitaires des enfants des classes populaires urbaines. Les enjeux hygiénistes apparaissent donc déterminants dans ces actions visant à extraire les enfants des effluves malsains des grandes

villes pour leur offrir un environnement campagnard réputé sain et une nourriture supposée plus abondante.



Dans les années 1930, après une période où dominent les organisations religieuses, des municipalités ouvrières de la région parisienne s'engagent à leur tour dans la mise en œuvre de colonies de vacances. En quoi la dimension éducative supplante-t-elle peu à peu l'exigence hygiéniste ?

Cette période marque une bascule idéologique importante. Les colonies de vacances se massifient : des municipalités ouvrières achètent des châteaux plus ou moins délaissés par leurs propriétaires, construisent des équipements et cherchent à offrir des vacances aux enfants des travailleurs. Dans ce contexte, où l'on construit dans la hâte tant les besoins sont grands, les modèles de l'internat, de l'hôpital ou de la caserne restent encore très présents. Cette situation est bien illustrée par Denis Bordat lorsqu'il évoque ses souvenirs d'enfance :

« J'entends le maire encore aujourd'hui (...) Nous avons la plus belle colonie qui ait jamais été construite en France, la plus belle parce que construite au cœur d'une grande forêt qui va jusqu'à la mer, la plus belle parce que près de la mer, elle donne sur l'immense plage du phare de la Coubre où vos enfants se



baigneront tous les jours. Les yeux des parents s'illuminent de vaguelettes, eux qui n'ont jamais vu la mer, la plus belle parce que nous avons construit huit dortoirs équipés de cent lits chacun, la plus belle parce que nous avons construit un immense réfectoire qui peut contenir huit cents places... »².

Mais cette massification conduit aussi des pédagogues à interroger les pratiques d'encadrement et les fonctions de celles et ceux que l'on appelle alors les *surveillantes* et les *surveillants* (certains découvrant alors leur rôle lors de leur installation dans les équipements). Avec l'arrivée du Front populaire et la nomination de Léo Lagrange comme sous-secrétaire d'État aux sports et aux loisirs, les considérations éducatives prennent progressivement le pas sur les seules préoccupations hygiénistes. Sous l'impulsion de figures majeures comme Gisèle de



André LEFÈVRE et Gisèle de FAILLY lors du premier stage préparatoire à la création des CEMÉA, en 1937

Failly, militante de l'Éducation nouvelle, et André Lefèvre, commissaire national des Éclaireurs de France, l'encadrement des colonies évolue vers une ambition éducative plus affirmée. Dès 1937, les premiers stages de formation des encadrants apparaissent, dès 1938, les premières réglementations soulignent la nécessité pour chaque colonie de se doter d'un objectif pédagogique (Clech, 2020)³.

Comment se déroule progressivement l'encadrement et la réglementation de cette pratique par l'État ?

L'État commence progressivement à encadrer les colonies de vacances à mesure qu'elles deviennent un phénomène social de masse. Après la Seconde Guerre mondiale, la question de leur rattachement institutionnel évolue : en

janvier 1947, les colonies passent officiellement du ministère de la Santé publique au ministère de l'Éducation nationale, plus précisément à la Direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire (DMJEP). C'est à cette époque (1946) que sont créés les brevets de moniteur et de directeur de colonie de vacances.

Ce déplacement ministériel est significatif. Les colonies ne sont plus seulement envisagées comme une réponse sanitaire ou sociale ; elles deviennent des institutions d'éducation destinées à permettre aux enfants de tous les milieux économiques d'accéder à des vacances régulières⁴. Cette évolution accompagne la reconnaissance de leur portée éducative et la structuration progressive de leur réglementation, qu'elle soit liée aux questions sécuritaires (alimentaires, physiques, morales), à la qualité des bâtiments, ou encore aux normes d'enca-



Colonie de Vacances de l'Union de Limoges - LA BOULINIÈRE (Ile d'Oleron)
Le Camp de Tentés

drement et aux diplômes attendus pour assurer celui-ci.

Quel a été le rôle des enseignants de la République dans l'encadrement des colonies, et celui des militants convaincus de la portée éducative des vacances ?

Les expériences cumulées au fil des années, l'engagement des enseignants de la République dans l'encadrement des colonies et la mobilisation de militants convaincus de la portée éducative des vacances favorisent l'émergence d'un véritable discours pédagogique. Celui-ci se centre davantage sur les besoins et l'épanouissement des enfants.

Nous l'avons vu, les anciens « surveillants » deviennent des « moniteurs », puis, avec le développement des méthodes actives portées

par l'Éducation nouvelle, des « animateurs ».

L'instauration du BAFA et du BAFD en 1973 consacre cette évolution. La mission n'est plus seulement de « surveiller », mais de « veiller sur » les enfants et sur le bon déroulement de la vie collective, de faire vivre une expérience dans un environnement protégé et propice au bien-être des enfants. Pour ceux qui les fréquentent, les colonies de vacances sont alors l'occasion de trouver repos et détente, de s'épanouir, de développer leurs aptitudes relationnelles et leurs talents artistiques, créatifs, sportifs, etc.

Pourriez-vous nous présenter de manière synthétique les évolutions notables intervenues au cours de la seconde moitié du XX^e siècle ?

Les colonies de vacances ont connu, depuis leur apparition, plusieurs grandes temporalités qui permettent de comprendre leurs transformations successives. On peut les lire comme une histoire faite d'adaptations, où chaque période correspond à une manière particulière de penser l'enfant, les vacances, l'éducation et plus largement la société.

Le préambule de ces temporalités, je l'ai déjà évoqué, est celle du mythe fondateur du pasteur Bion. Cette expérience pose les bases d'un modèle appelé à se diffuser largement : sortir les enfants de leur cadre quotidien, les héberger hors du domicile familial et leur proposer des activités collectives encadrées. À ce stade, la colonie de vacances apparaît déjà comme une expérience de déplacement, de vie collective et de découverte d'un autre environnement.



La première temporalité est celle de la diffusion hygiéniste. À la fin du XIX^e siècle et au

début du XX^e siècle, les colonies répondent d'abord à des préoccupations sanitaires.

Il s'agit d'éloigner les enfants des milieux urbains populaires, perçus comme malsains, pour les conduire vers la campagne, la montagne ou le littoral, considérés comme des espaces réparateurs. La colonie est alors pensée comme un instrument de régénération physique et morale : le bon air, l'alimentation, le repos et la discipline collective doivent contribuer à améliorer la santé des enfants.

La deuxième temporalité est celle de la montée en puissance des préoccupations éducatives. Elle s'affirme progressivement, notamment à partir des années 1930, avec le développement des municipalités ouvrières, l'arrivée du Front populaire et l'importance croissante des mouvements d'éducation populaire. Le modèle strictement sanitaire laisse alors place à un projet plus pédagogique. Les colonies ne sont plus seulement des lieux où l'on protège ou soigne les enfants ; elles deviennent des espaces d'apprentissage, de socialisation, d'autonomie et d'émancipation. Cette évolution se traduit par la formation des encadrants, la montée en puissance des méthodes actives et la transformation des anciens « surveillants » en moniteurs, puis en animateurs.



Colo de la ville de Saint-Denis - 1961

La troisième temporalité peut être qualifiée de touristique. À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, et plus encore à mesure que les loisirs se marchandisent, les colonies de vacances entrent en dialogue, mais aussi parfois en tension, avec l'univers du tourisme. Les séjours se diversifient, les destinations se multiplient, les activités spécialisées prennent davantage de place. La figure symbolique de l'animateur laisse parfois la place à celle du moniteur technique et spécialisé.



Photo : CEMÉA

Cette évolution permet d'élargir l'offre, mais elle comporte aussi un risque : celui de transformer la colonie, historiquement pensée comme un espace d'apprentissage collectif, en produit de consommation individualisé. La logique éducative peut alors

être concurrencée par des logiques de marché, de différenciation sociale ou de valorisation symbolique des destinations et des activités.

Enfin, il me semble qu'une quatrième temporalité s'ouvre avec l'affirmation d'une emprise de plus en plus forte du digital sur nos quotidiens. De fait, les technologies numériques transforment profondément le rapport aux vacances, aux familles et à l'encadrement. Quand elles ne sédentarisent pas les adolescents (certains vont préférer rester devant leurs écrans plutôt que de partir en colonies de vacances), elles transforment leurs rapports aux organisations. Avant le séjour, elles modifient les modes d'information, de comparaison et de choix. Pendant le séjour, elles changent la relation entre les organisateurs, les enfants et les parents, notamment à travers l'usage des smartphones, des messageries instantanées et des réseaux sociaux. Elles interrogent aussi la place de l'autonomie, de la séparation temporaire avec la famille et de la vie collective. Les colonies doivent désormais composer avec des enfants et des familles connectées en permanence, ce qui oblige les équipes pédagogiques à repenser leurs postures éducatives.

Cependant, il serait erroné de penser que ces quatre temporalités se remplacent totalement les unes les autres. Dans les faits, elles se superposent, se prolongent et parfois se contredisent. Les colonies de vacances restent traversées par des préoccupations sanitaires, éducatives, sociales, touristiques et désormais numériques. C'est précisément cette capacité à se transformer, tout en réinterrogeant sans cesse leur projet collectif, qui constitue l'un des atouts majeurs de leur avenir.

Quels sont les chiffres de l'évolution des fréquentations des colos au cours de ces 80 dernières années ?

Au début du XX^e siècle, on comptabilise environ 10 000 à 15 000 départs en colonies de vacances. Au milieu des années 1930, on estime que plus de 400 000 enfants partent déjà en séjour. Les données concernant ces activités restent toutefois difficiles à objectiver avant 1954, date à partir de laquelle sont formalisées les premières statistiques sur la fréquentation des séjours.

Ainsi, les chiffres disponibles indiquent 900 000 jeunes partis en colonies en 1954, puis 1,3 million au milieu des années 1960 (DJEVVA-INJEP - 2020). Si les séjours estivaux organisés en France commencent à décroître dès la fin des années 1960, la fréquentation annuelle totale continue d'augmenter pour atteindre pratiquement 1,7 million de départs en 1983 grâce au développement des séjours pendant les petites vacances scolaires et des séjours organisés à l'étranger.

Après une période de stagnation entre 1986 et 1993 où la fréquentation se situe aux alentours de 1,5 million de départs (OVLEJ, 2005), celle-ci



croît de nouveau en 1995, avec plus de 1,6 million de départs, un niveau proche de celui du début des années 1980. À partir de l'année suivante, la fréquentation baisse de façon lente mais constante, et l'on recense encore 1,4 million de départs en 2019 (année de référence pré-Covid).

Le milieu des années 1990 constitue donc une charnière : rapportée à la population des enfants et des jeunes vivant en France, l'apogée des colonies est atteinte en 1994, avec plus de 14 % des 5-19 ans partis en séjours collectifs, contre 11 à 12 % dans les années 1960. L'idée selon laquelle les années 1960 auraient été l'âge d'or des colonies relève donc davantage de l'imaginaire social que des données objectives de fréquentation.

Cette très relative permanence du nombre de départs (1,3 million en 2025) cache des réalités plus complexes, telles que celles de la réduction de la durée des séjours, du fort développement des pratiques organisées durant les « petites vacances scolaires » (parfois à partir des centres de loisirs), ou encore du déploiement des séjours à l'étranger (Ducatez Natacha, 2019a, 2019b)⁶. D'un point de vue structurel, ces évolutions interrogent le modèle historique du séjour long estival de trois ou quatre semaines, et en conséquence, l'ensemble des éléments logistiques (transports, bâtiments, personnels, etc.) qui le soutenaient.

Pour autant, ces taux de départ cumulés se traduisent par une forte pénétration de l'expérience « colonie de vacances » dans la population française. Aujourd'hui, pratiquement un français sur deux (47 %) a déjà participé de façon régulière (plusieurs fois) ou occasionnelle (une à deux fois) à un séjour en colonies de vacances. Et chose plus remarquable, 81 % en gardent un bon souvenir (ObSoCo, 2026)⁷ !

En 2020, la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas épargné les colonies de vacances. Comment le secteur a-t-il vécu cette période et parvient-il à s'en relever ?

La crise sanitaire a profondément fragilisé le secteur. Le confinement décrété à la mi-mars 2020, la fermeture des établissements, les contraintes des protocoles sanitaires, les orientations publiques parfois instables, la prudence des prescripteurs et l'inquiétude légitime des familles quant à la sécurité sanitaire de leurs enfants ont mis à mal tout le système des vacances et loisirs des mineurs.

Les taux de départ ont été presque divisés par deux cette année-là. On passe de 1,43 million en 2019 à 0,67 million en 2020. De nombreux séjours ont été annulés, non seulement en raison des contraintes sanitaires, mais aussi parce que les organismes prescripteurs, qui jouent habituellement un rôle d'interface entre les familles et les organisateurs, ont ralenti ou suspendu leurs activités.

La baisse des taux de départ a été amortie par l'État qui a mis en place un dispositif d'accompagnement intitulé « les colos apprenantes ». Pouvez-vous nous décrire l'intérêt et l'effet de cette intervention ?

Initiées en 2020, les « colos apprenantes » faisaient partie d'un plan plus large « Vacances apprenantes », doté d'une enveloppe de 200 millions d'euros par l'État. Ce plan avait pour ambition d'accompagner 1 million d'enfants durant la période de vacances estivales.



L'ambition annoncée pour les « colos apprenantes » était de financer jusqu'à 250 000 départs, avec une prise en charge pouvant aller jusqu'à 80 % du coût du séjour par l'État, alors que les prescripteurs traditionnels étaient invités à compléter les 20 % restant. L'année suivante, le financement global a été revu à la baisse et environ 40 millions d'euros ont été fléchés vers les « colos apprenantes », montant qui est resté relativement stable jusqu'à la disparition du dispositif en 2026. Certains ont pu y voir le risque d'une instrumentalisation des accueils collectifs de mineurs pour compenser le déficit d'école induit par la crise sanitaire.

Bien sûr ce risque ne doit pas être nié, mais le dispositif a surtout permis le départ de plus de 70 000 enfants en 2020, de 80 000 enfants en 2021 et de plus de 400 000 durant les 6 ans de son existence (OVLEJ/DJEPVA, 2020 et 2021). Il a également contribué à renouveler les publics : plus de la moitié des enfants et des jeunes concernés étaient des primo-partants, soit 52 % en 2020 et 53 % en 2021 (OVLEJ/DJEPVA, 2021 et 2022).

Les « colos apprenantes » ont ainsi mis en évidence la pertinence éducative des accueils collectifs de mineurs et la capacité des organisateurs à s'inscrire dans une politique publique

mobilisée sur les séjours collectifs. Les enquêtes conduites par l'OVLEJ à ce sujet montrent que les parents, y compris ceux des primo-partants, sont très majoritairement satisfaits des vacances de leurs enfants. De même, à l'issue des séjours, les enfants et les jeunes expriment massivement le souhait de repartir en colonie de vacances (OVLEJ, 2021).

Vous avez évoqué des risques de « dé-médiation » dans un de vos articles en 2022. Serait-il possible d'explicitier cette formule ?

Il me faut pour répondre à cette question situer le contexte dans lequel j'ai effectivement employé ce terme. En 2020, 2021 et 2022, nous avons réalisé avec Natacha Ducatez qui était chargée de mission à l'OVLEJ, un travail d'observation et d'analyse du dispositif « colos apprenantes ». Ce travail a été conduit dans le cadre d'une collaboration avec la DJEPVA, et a alimenté trois rapports rendus au ministère.

En complément nous avons publié en 2022 un article dans la revue internationale « Animation, territoires et pratiques socioculturelles » (ATPS)⁸. Cet article se focalisait sur les



fonctions de médiation mobilisées par les « colos apprenantes » en les

situant dans trois univers relationnels complémentaires.

Le premier concerne les relations entre les usagers et le projet : il s'agit de soutenir le pouvoir d'agir des enfants et des familles grâce à des médiations informationnelles, accompagnatrices et financières. Le deuxième renvoie aux relations entre les normes sociales et les usagers : les séjours participent à la construction d'un monde commun, notamment autour de la norme du départ en vacances et de la mobilité. Le troisième met en tension le projet et les normes sociales, entre adaptation à ces normes et capacité transformatrice des pratiques collectives.

La « dé-médiation » est le terme que nous avons retenu pour désigner les situations dans lesquelles ces interfaces se fragilisent ou

disparaissent. Ainsi, la mise en place du dispositif « *Colos apprenantes* », dans une démarche volontariste de l'État à l'égard des colonies de vacances au printemps 2020, puis sa reconduction annoncée pour l'été 2021, a fait évoluer le statut du dispositif de celui « d'intervention d'urgence ponctuelle » vers celui « de politique publique instituée ».

Ce glissement a été intégré par certains des acteurs historiques du départ en vacances des enfants et des jeunes, en particulier des prescripteurs (collectivités territoriales, comités sociaux et économiques) qui ont repositionné leur règlement d'intervention dans une perspective de complémentarité avec la politique publique de l'État, complémentarité qui semblait efficiente du point de vue économique.

Le risque était alors que certains de ces prescripteurs se désengagent, laissant uniquement l'État faire dans le cadre des « *Colos apprenantes* ». Dans ce contexte (médiation de l'État / dé-médiation des prescripteurs) on assisterait alors non pas à une augmentation des taux de départ mais à un remplacement des publics traditionnels par des primo-partants. La disparition récente du dispositif laisse ainsi les familles d'une part, et les organisateurs d'autre part, dans une situation de vide qui risque bien de fragiliser encore le secteur.

D'un point de vue opérationnel, se profile alors la menace d'une accentuation du clivage entre les familles à faible potentiel économique (ayant pu bénéficier des « *Colos apprenantes* ») et celles à fort potentiel (étant autonomes dans le choix des séjours pour leurs enfants).

Dans cet entre-deux, il semble légitime de se poser la question de la place des familles à revenus moyens, trop riches pour bénéficier des dispositifs d'aide et trop pauvres pour autofinancer le départ de leurs enfants.

Quels sont les enjeux contemporains ? Diriez-vous aujourd'hui, après 150 ans d'existence, que les colonies de vacances sont en danger ?

Les colonies de vacances doivent évidemment se relever des effets de la crise sanitaire, mais elles restent également confrontées à des enjeux qui existaient déjà auparavant.

La dimension économique est souvent mise en avant, mais elle résulte d'une conjonction de facteurs qui mettent l'ensemble des acteurs en tension. Parmi ces facteurs, on peut citer la mise en marché des colonies, accompagnée par la généralisation des appels d'offres de la part des prescripteurs ; l'émergence d'une concurrence portée par des acteurs lucratifs, attirant les enfants des classes moyennes et supérieures grâce à des offres à forte valeur symbolique ; la baisse des engagements publics ; l'effacement de certains dispositifs locaux d'aide au départ ; ou encore la problématique des bâtiments et de leur adaptation à de nouveaux besoins. La frilosité des familles qui hésitent à confier leur enfant à des tiers apparaît également comme un sérieux frein au départ, accentué par les affaires abondamment relayées par les médias.

Ces transformations contribuent à une baisse tendancielle de la fréquentation et à une lente « désacculturation » aux pratiques vacancières collectives. À ce titre, on peut noter qu'en 2025, 84 % des 5-19 ans sont partis en vacances avec leurs parents contre 77 % en 2019 (CREDOC/OVLEJ, 2026). Les freins financiers se cumulent avec des freins idéologiques ou psychologiques, parfois vecteurs de repli sur soi et de sur-parentalité. Les nouvelles technologies transforment aussi le rapport des organisateurs aux familles, avant et pendant les séjours, et obligent les équipes pédagogiques à interroger leurs postures face à l'usage généralisé des smartphones, y compris chez les plus jeunes.

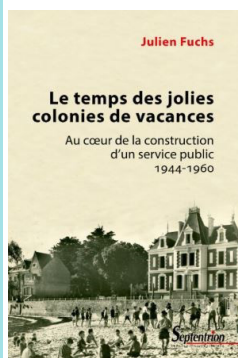
Pourriez-vous conseiller quelques ouvrages à nos lecteurs, qui souhaiteraient approfondir le sujet ?

Produire une bibliographie restreinte est toujours difficile, tant les colonies de vacances s'inscrivent dans l'histoire plus large des pratiques vacancières et de l'éducation populaire.

Je conseillerais d'abord l'ouvrage de Laura Lee Downs⁸, « *Histoire des*

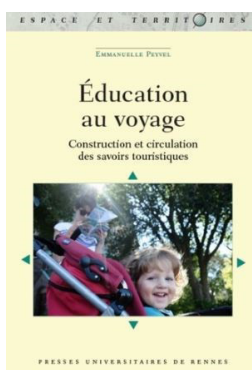


colonies de vacances, de 1880 à nos jours », qui propose un regard longitudinal sur l'émergence et le développement de cette institution de jeunesse.



Je le complèterais par l'ouvrage de Julien Fuchs, « *Le temps des colonies de vacances : au cœur de la construction d'un service public, 1944-1960* »¹⁰, qui met en tension le rôle des acteurs associatifs privés et celui de l'administration d'État.

Pour élargir le propos, on peut également se tourner vers l'ouvrage dirigé par Emmanuelle Peyvel, « *L'éducation aux voyages : pratiques touristiques et circulation des savoirs* »¹¹, qui dépasse le champ strict des colonies de vacances et interroge les enjeux éducatifs des vacances et des voyages pour les jeunes.



Enfin, les publications de l'OVLEJ¹² (bulletins, rapports, ouvrages) constituent une ressource essentielle, centrée depuis plus de vingt-cinq ans sur les pratiques vacancières des enfants et des jeunes et sur les accueils collectifs de mineurs.

Merci d'avoir répondu à nos questions. Nous vous laissons le mot de la fin...

Au-delà des enjeux liés au rôle éducatif des colonies de vacances, aux projets pédagogiques et à l'accès aux vacances pour tous, le géographe qui sommeille en moi a du mal à ne pas évoquer les questions territoriales qui se jouent autour des colonies de vacances.

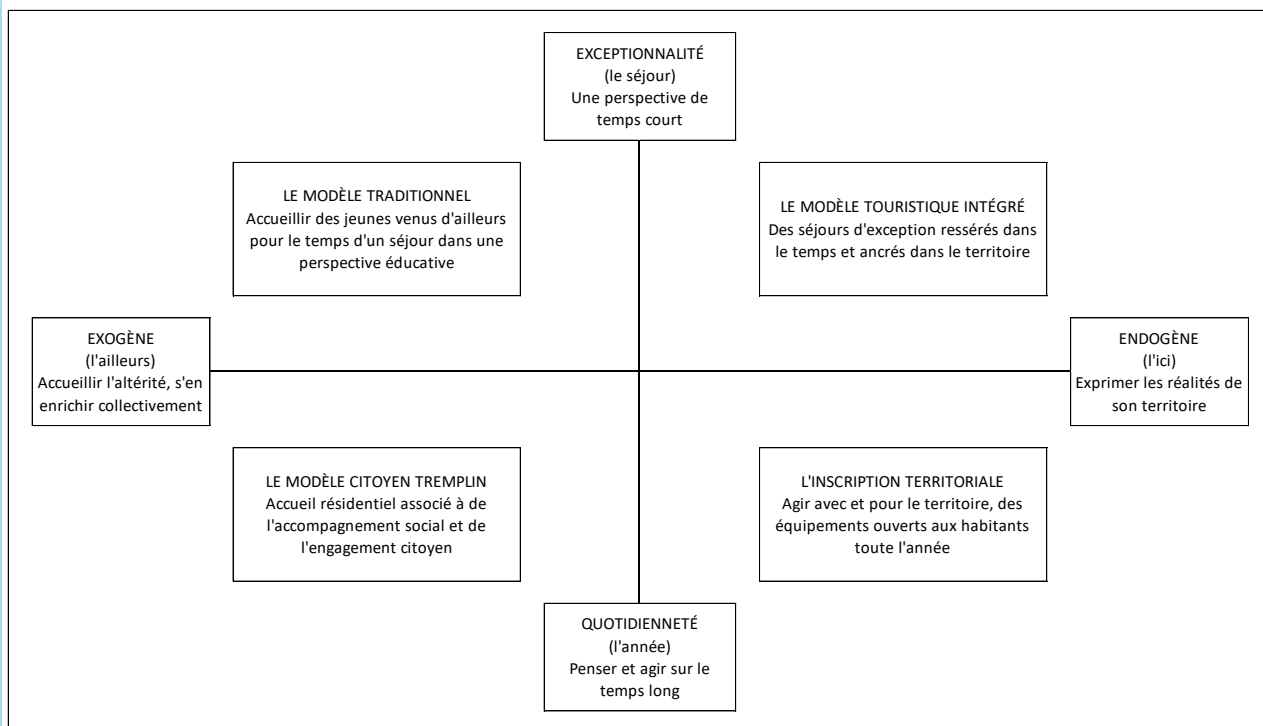
Ces questions me semblent aujourd'hui particulièrement importantes. Certains organisateurs s'interrogent en effet sur la place des centres de vacances dans les territoires où ils sont implantés. Il ne s'agit plus seulement

d'accueillir, ponctuellement, des enfants venus d'ailleurs, mais de penser ces équipements comme des ressources territoriales à part entière, capables d'agir avec les acteurs locaux et au bénéfice des habitants. Les centres de vacances, souvent conçus historiquement pour recevoir des publics extérieurs au territoire (des colons), pourraient ainsi devenir des lieux plus ouverts, plus ancrés, et davantage inscrits dans la vie locale. À travers une présence tout au long de l'année, une diversification des usages et une implication plus forte des équipes dans leur environnement, ils pourraient contribuer à renforcer les dynamiques locales, soutenir des activités du quotidien et favoriser des liens durables entre publics accueillis et populations résidentes.

L'enjeu est donc de dépasser une logique strictement saisonnière ou exogène pour faire des colonies de vacances des espaces d'articulation entre l'ici et l'ailleurs, entre les besoins des territoires d'accueil et l'expérience de découverte vécue par les enfants. Les séjours pourraient alors permettre aux jeunes de rencontrer un territoire dans toute son épaisseur sociale, culturelle et géographique, tout en offrant aux habitants des lieux, des services et des projets utiles à la vie locale. Au fond, il s'agit de penser les colonies de vacances comme des équipements capables de faire dialoguer la quotidienneté des territoires et l'exceptionnalité du temps des vacances.

Si l'on intègre cette perspective territoriale, quatre modèles d'équipements peuvent se profiler dans une double mise en tension, territoriale d'une part « *ici VS ailleurs* », temporelle d'autre part « *exceptionnalité VS quotidienneté* ». Se dessinent ainsi : un modèle *traditionnel*, fondé sur un temps d'accueil de jeunes dans un contexte pédagogique et pour un séjour relativement court ; un modèle territorial, organisé sur une permanence des équipements et une articulation forte avec les habitants des lieux ; un modèle *touristique intégré*, qui s'inscrit dans la promotion d'activités techniques à forte valeur symbolique ; un modèle *citoyen tremplin* qui s'inscrit dans une perspective d'accueil long à des fins d'accompagnement social.

C'est l'un des défis majeurs auxquels les équipements actuels sont confrontés : inventer des formes nouvelles d'ancrage, de coopération et d'ouverture, afin de continuer à se réinventer dans des contextes sociaux et territoriaux de plus en plus complexes.



NOTES

¹ Si l'on exclue du champ les colonies agricoles pénitenciaires qui assurent dès 1840 en France la prise en charge des *enfants coupables*.

² BORDAT Denis, 1976, *Les Ceméa qu'est-ce que c'est ?*, Paris, Maspero, p. 13-14.

³ CLECH Pauline, 2020, *Partir en « colo » et revenir changé ? Enquête sur la socialisation juvénile lors de vacances encadrées*, Paris, Injep /Rapport d'étude.

⁴ Laura Dee Downs *Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2009

⁵ Baromètre OVLEJ, 2026.

⁶ DUCATEZ Natacha, 2019b, « Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2018-2019 », *Bulletin n°51*, Ovlej, novembre.

DUCATEZ Natacha, 2019a, « Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2009-2018 », *Bulletin n°50*, Ovlej, avril.

⁷ Observatoire de la Société et de la Consommation.

⁸ <https://edition.uqam.ca/atps/article/view/1377>

⁹ DOWN Laura Lee (2009) *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Editions Perrin, Paris, 433 p.

¹⁰ FUCHS Julien (2020) *Le temps des jolies colonies de vacances, au cœur de la construction d'un service public, 1944-1960*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 410 p.

¹¹ PEYVEL Emmanuelle (dir.) (2019) *L'éducation aux voyages : pratiques touristiques et circulation des savoirs*, Presses Universitaires de Rennes, 266 p.

¹² <https://www.ovlej.fr/>



Photo :
Vacances pour tous

Interview réalisée par
Renaud ARTOUX

Chef du pôle jeunesse et éducation
populaire - DJEPVA

Juillet 2026